

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 19 mai 2016

AUX RESPONSABLES DES LABORATOIRES DE MICROBIOLOGIE
AUX MÉDECINS MICROBIOLOGISTES-INFECTIOLOGUES
AUX MÉDECINS GASTROENTÉROLOGUES ET HÉPATOLOGUES

Objet : Hépatite C – Détermination de la résistance aux antiviraux

Mesdames,
Messieurs,

Le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) est en mesure d'offrir le séquençage du virus de l'hépatite C pour identifier les mutations associées à la résistance aux antiviraux à action directe (AAD). Les deux régions génomiques analysées seront NS5A et NS3.

Les indications de ce test sont les suivantes :

- 1) échec thérapeutique avec une combinaison d'AAD comprenant un inhibiteur de NS5A, lorsqu'un retraitement est envisagé à court terme;
- 2) échec thérapeutique avec la combinaison siméprévir et sofosbuvir, lorsqu'un retraitement est envisagé à court terme.

Cette offre de service est basée sur les recommandations des sociétés savantes et des experts dans le domaine de l'hépatite C au Québec. Elle permettra l'utilisation du régime thérapeutique le plus approprié pour l'obtention d'une réponse virologique soutenue chez les patients qui nécessitent un traitement immédiat.

Pour cette demande, nous vous invitons à utiliser le formulaire standard du LSPQ (FO-LSPQ-221) en inscrivant « **Résistance Hépatite C** » à la section « **Agent étiologique présumé ou recherché** ».

... 2

Veillez indiquer « **NS5A ou NS5A + NS3** », le cas échéant, à « **Autre** » dans la section « **Analyse(s) demandée(s)** ». Le sérum ou plasma-EDTA doit être acheminé au LSPQ sur glace sèche.

Si vous désirez prescrire une détermination de la résistance aux antiviraux pour une autre indication ou pour toute demande d'information concernant ce service, veuillez communiquer avec monsieur Donald Murphy du LSPQ au 514 457-2070, poste 2266.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Denis Ouellet, M. Sc.
Directeur

Jean Longtin, MD, FRCPC
Médecin microbiologiste en chef